

AVIS PUBLIC

**ADOPTION
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES
(EXERCICE FINANCIER 2023)**

AVIS est donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui sera tenue le 5 décembre 2022, en la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, 6^e étage, Montréal, le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2023) sera adopté.

FAIT à Montréal, le 9 novembre 2022.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert